

L'ESPACE RENCONTRE



AGIR POUR
LES FAMILLES

le service

L'Espace Rencontre est un lieu d'accueil à la disposition des parents ou grands-parents et des enfants séparés en raison de conflits familiaux. Il s'agit d'un lieu provisoire où se nouent des relations qui pourront évoluer vers des rencontres sans intermédiaire.

le cadre

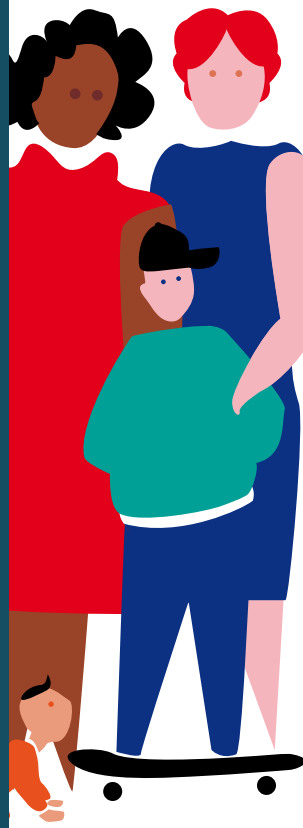
Les familles sont accueillies dans des espaces neutres, privés et rassurants. Elles sont soutenues par des intervenants professionnels veillant au bon déroulement des visites

en pratique

L'accès à l'Espace Rencontre se fait sur ordonnance du juge aux affaires familiales ou à l'initiative des deux parents selon une formule contractuelle. Les prises en charge sont conclues pour une durée de 3 mois à 1 an.

*Union départementale des associations familiales
de Loire-Atlantique - Espace Rencontre*

Adresse : 11, avenue Jacques Cartier - bâtiment B4
44800 Saint-Herblain - Tél. 02 51 83 12 74
pointrencontre@udaf44.asso.fr - www.udaf44.fr



Le déroulement



LA PREMIÈRE RENCONTRE

La première rencontre est préparée lors d'entretiens préalables réalisés avec chacun des parents (hébergeant ou visiteur) et avec les enfants.



LES VISITES

Les intervenants sont disponibles et garants du cadre sans être présents en permanence. Les modalités des visites, leur durée, la possibilité de sortie ou non peuvent être fixées par l'ordonnance du juge aux affaires familiales et/ou définies par l'équipe de l'Espace Rencontre. Les enfants sont sous la responsabilité du parent visiteur pendant les horaires de visite.



LE LIEU

Pour permettre les rencontres, l'Espace Rencontre propose une grande salle de jeux polyvalente et des pièces individuelles. Une cuisine est également mise à disposition pour favoriser les moments conviviaux autour du goûter ou du repas.



Des permanences téléphoniques sont assurées :
les mercredis de 9h à 12h et les vendredis de 13h à 16h

Les professionnels

Les intervenants Espace Rencontre

Les intervenants de l'Espace Rencontre sont des professionnels de formation psychologue ou travailleur social.

Ils interviennent lors de permanences téléphoniques et des entretiens préalables.

Ils assurent le suivi des rencontres (l'accueil, l'écoute des adultes et des enfants et l'accompagnement dans la prise ou la reprise de contact) et le bilan en fin d'exercice des droits de visite à l'Espace Rencontre.

